



Rubrique: Appels aux créanciers suite à la liquidation

Sous-rubrique: Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée

Date de publication: SHAB 04.03.2022, **Publication répétée:** 02.03.2022, 03.03.2022

Date d'échéance prévue: 02.03.2027

Numéro de publication: LS02-0000043750

Entité de publication

Jean-Marc Emery, Olivier Colomb & Sandra Dosios Probst - O. Colomb et S. Dosios Probst, Place Charles-Dufour 3, 1110 Morges

Appel aux créanciers à la liquidation Cabinet d'orthophonie Annick Bolli-Versluysen et Sophie Pohier-Ivers Sàrl en liquidation

3. Publication

Entreprise dissoute:

Cabinet d'orthophonie Annick Bolli-Versluysen et Sophie Pohier-Ivers Sàrl en liquidation
CHE-108.407.794
Avenue Alfred-Cortot 23
1260 Nyon

Dissolution par: Décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Date de la décision: 07.02.2022

Remarques juridiques:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
Publication selon l'art. 821a, al. 1, en relation avec l'art. 742, al. 2, CO.

Remarques juridiques complémentaires:

Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Délai : 30 jours à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 03.04.2022

Point de contact:

Cabinet d'orthophonie Annick Bolli-Versluysen et Sophie Pohier-Ivers Sàrl en liquidation
Mme Annick Bolli-Versluysen, liquidateur
Av. Alfred-Cortot 23
1260 Nyon